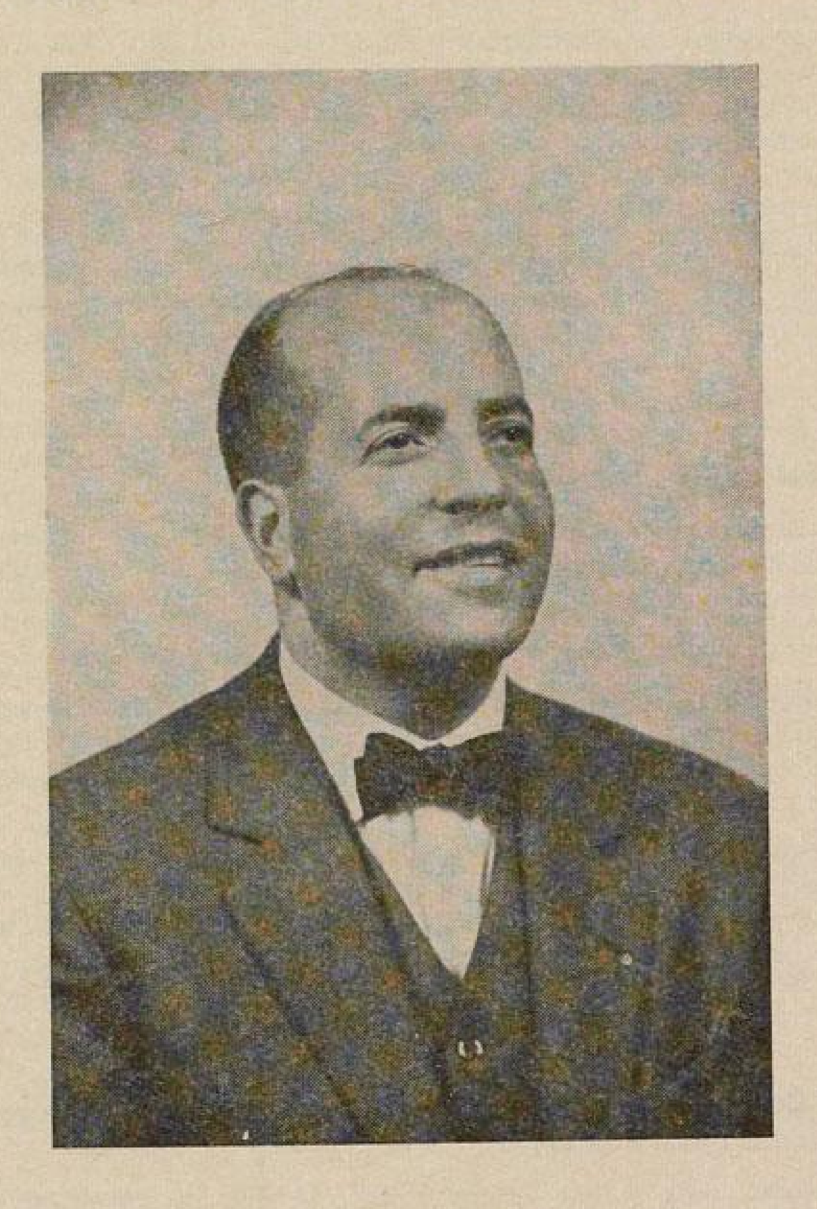
ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 MARS 1967

4me CIRCONSCRIPTION DU VAR

CENTRE REPUBLICAIN ET D'UNION DES DEMOCRATES



Pascal ARRIGHI

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Ancien Rapporteur Général du Budget
Officier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire

Remplaçant éventuel :

Docteur Jean VITEL

Ancien Député à l'Assemblée Nationale
Conseiller Général du VAR
Adjoint au Maire de TOULON

Les 5 et 12 mars prochains vous aurez à élire votre député.

En fait vous aurez à choisir entre trois candidats :

— le député sortant BAYLE,

— le maire communiste de LA SEYNE,

— le candidat authentiquement centriste Pascal ARRIGHI, avec le Docteur VITEL comme suppléant. Les deux autres candidats sont peu connus. Ils ne feront pas 10 % des voix et seront éliminés dès le premier tour. **Les voix qui iraient sur ces deux candidats seraient gaspillées et jetées.**

En choisissant la candidature ARRIGHI - VITEL vous voterez pour les candidats du Centre Républicain qui préconise la constitution d'une Union des Démocrates, allant des indépendants de PINAY, aux anciens M.R.P. de LECANUET et aux socialistes libéraux de DEFFERRE, dans l'esprit de ces coalitions qui dans les grandes villes avaient partout remporté la victoire municipale et dans le sens du groupement des maires des 21 plus grandes villes de France.

Vous voterez pour la seule alternative plausible à la majorité actuelle et qui préparera l'après gaullisme, en vue d'appliquer un programme de renouveau économique, social et européen.

∴

SUR LE PLAN INTERNATIONAL, nous voulons :

— mettre fin aux conflits par la négociation et par le développement des institutions internationales, faire signer par la France le traité de Moscou sur l'**arrêt des essais nucléaires,**

— **renforcer l'Alliance Atlantique,** aujourd'hui menacée,

— **constituer rapidement l'Europe,** y compris l'Angleterre, espoir des jeunes générations, seul moyen sur le plan économique et technologique de contrebalancer l'influence des U.S.A. et de l'U.R.S.S., et principal facteur d'augmentation du niveau de vie.

— **aider les pays en voie de développement,** obligation morale de notre temps, à condition qu'elle ne soit pas détournée de son but par la recherche d'une clientèle de « rois nègres » et qu'elle soit donnée par le canal d'institutions internationales.

∴

SUR LE PLAN NATIONAL, en renonçant aux dépenses astronomiques de la bombe atomique, nous voulons :

— assurer l'expansion économique par des investissements, notamment dans les régions délaissées comme le Var,

— développer l'**équipement hospitalier,**

— réaliser une **politique du logement** en priorité pour les jeunes ménages et les classes défavorisées,

— améliorer les retraites des personnes âgées et notamment des catégories déclassées (inscrits maritimes, rapatriés),

— **assurer les crédits nécessaires aux deux écoles publique et privée** dans le respect des droits des parents, affirmé aussi bien par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme que par le Concile,

— renoncer aux « mythes diaboliques » tels que l'amendement WALLON et au dirigisme stérilisant quand il bride l'initiative privée,

— assurer une juste répartition du revenu national et résoudre les conflits sociaux par un **dialogue** permettant aux salariés de participer à la vie de l'entreprise,

— mettre fin aux juridictions d'exception et promulguer un statut objectif et impartial de la Télévision,

— **intégrer définitivement les rapatriés dans la Communauté nationale** par l'amnistie, l'indemnisation, les facilités de remboursement des prêts, le reclassement des fonctionnaires et agents des collectivités locales, conformément aux engagements que nous avons pris devant le **Comité d'Union des Rapatriés du Var, lequel à l'unanimité,** le 19 janvier **avec l'abbé Dahmar a demandé de voter** pour la candidature ARRIGHI-VITEL.

∴

SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL ET LOCAL,

Le Var n'a pas été défendu par les députés sortants. La récession, la crise dans la construction, l'absence d'industries de main-d'œuvre et de débouchés pour les jeunes et les femmes, le départ de la Flotte, le chômage, ont créé une crise qui menace toutes les classes de la population.

Un quart des crédits donnés annuellement au Languedoc-Roussillon ou à la Côte des Somalis, dont la population est inférieure à celle du VAR, (dans les deux cas 12 milliards d'anciens francs) aurait pu assurer dans le Var les équipements collectifs et touristiques nécessaires. Or nous voulons :

— **amener des industries de main-d'œuvre dans le Var pour créer des emplois** qui font tragiquement défaut, à l'image de MOTOROLA à Toulouse, FAIRCHILD à Rennes, ou I.B.M. à la Gaude,

— assurer des communications aériennes régulières, développer l'irrigation, l'équipement électrique et l'assainissement, développer l'infrastructure du tourisme et les ports de plaisance, remédier au scandale de l'insuffisance du téléphone,

— assurer la défense de la viticulture par la promotion des vins de qualité et par la vente régulière et normale des vins courants,

— veiller à la juste indemnisation des expropriés des autoroutes en projet,

— donner à Toulon 11e ville de France, une Université que 19 autres villes possèdent déjà. Développer les classes techniques et celles des enfants handicapés.

— **éviter que le Var soit lésé dans la répartition des crédits** par les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes.

∴

Vous ne disperserez pas vos voix sur des candidatures sans espoir,

Si vous voulez que vos problèmes soient compris, exposés et défendus,

Si vous voulez battre à la fois MERLE et BAYLE,

Pour la stabilité des institutions,

Pour mettre fin à la crise que connaît notre région,

Pour l'expansion et l'équipement du VAR,

Vous voterez utile, dès le premier tour,

Vous voterez PASCAL ARRIGHI - Docteur Jean Vitel !

NOS CANDIDATS

Pascal ARRIGHI

45 ans, 16, Avenue du Maréchal-Foch, TOULON.

Marié, deux filles. La mère ancienne institutrice publique, le père ancien receveur de l'Enregistrement, décédés. Deux frères : Monseigneur J.-F. ARRIGHI, sous-secrétaire du Secrétariat de l'Unité des Chrétiens à la Cité du Vatican ; Antoine ARRIGHI, Président du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

TITRES UNIVERSITAIRES :

Licencié es-lettres, diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques. Docteur en Droit à 21 ans. **Reçu en 1948 Premier au Conseil d'Etat** et la même année à l'Agrégation des Facultés de Droit et choisi comme Premier Secrétaire de la Conférence du Stage des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

CARRIERE ADMINISTRATIVE :

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat en 1953. Collaborateur de sept Ministres, notamment au Budget et aux Affaires Economiques entre 1949 et 1955.

Ancien Maître de Conférences à l'Ecole des Sciences Politiques et à l'Ecole Nationale d'Administration. A enseigné à l'Ecole Française de Droit du CAIRE en 1948, à la Faculté de Droit de NICE 1963-1964. Fait des conférences à la Faculté Libre de Droit de TOULON.

Depuis 1965, Professeur à la Faculté Libre de Droit de PARIS. Actuellement Membre des sous-sections fiscales de la Section du Contentieux et de la Section des Finances du Conseil d'Etat.

ACTIVITE POLITIQUE :

Elu Député de la CORSE le 2 janvier 1956, réélu en 1958. **Rapporteur Général du Budget à 37 ans**, en 1958, démissionnaire fin 1959 sur les problèmes algériens. Membre du Parlement Européen et de la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. (Rapporteur Français des questions économiques). A perdu son siège de Député en 1962. Maire de VICO (Corse). Président du Syndicat d'Electrification du Sud de la Corse. (115 communes, élu en 1959, réélu sans concurrent en 1965)

TITRES MILITAIRES :

A rejoint la FRANCE LIBRE en mars 1942 par l'ESPAGNE. Engagé volontaire dans les Commandos, a fait le débarquement à SAINT-TROPEZ, blessé dans les Vosges en septembre 1944, nommé Sergent, Sergent-Chef et Aspirant pour son action au feu.

Officier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre (2 palmes, une étoile d'argent), Médaille de la Résistance, des Evadés, des Combattants Volontaires de la Résistance, de l'Aéronautique, Commandeur du Mérite Combattant.

Docteur Jean VITEL

Né le 2 novembre 1912 à TOULON, au quartier Saint-Roch où il exerce la médecine depuis vingt-huit ans, marié, deux enfants.

CARRIERE MEDICALE :

Ancien Etudiant à la Faculté de Médecine de MARSEILLE.

Ancien Interne des Hôpitaux de TOULON.

Docteur en Médecine 1937.

Ancien Médecin du Bureau de Bienfaisance et ancien Administrateur de la CAISSE de SECURITE SOCIALE du VAR.

Médecin de la Maison de Retraite du Comité des Œuvres Sociales des Organisations de la Résistance (C.O.S.O.R.).

CARRIERE POLITIQUE :

Membre du Conseil Municipal depuis treize ans.

Elu Conseiller Général du Premier Canton de TOULON en avril 1958.

Elu Député de la 4e Circonscription du VAR (TOULON-LA SEYNE) en novembre 1958. Démissionnaire de son groupe en 1960 en raison de son désaccord sur les problèmes algériens. A perdu son siège en 1962.

Réélu Conseiller Général du Premier Canton de TOULON en mars 1964.

Elu deuxième Adjoint au Maire en 1965, chargé de la Délégation du Personnel à la Mairie de TOULON.

Imp. du Sud-Est - Toulon